



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**

DECISION N°2020/559

OBJET : Délégation de signature à Madame Geneviève BUSSMANN, Directrice des soins

Le Directeur,

VU la loi n°91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;

VU le décret n°92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

VU l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 11 juillet 2016, nommant Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du Centre Hospitalier Henri EY de Bonneval à compter du 29 août 2016 ;

VU l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 10 janvier 2020, nommant Madame Geneviève BUSSMANN, directrice des soins au Centre Hospitalier Henri Ey de Bonneval à compter du 3 février 2020 ;

Signature des
mandataires

VU l'organigramme fonctionnel de la direction du centre hospitalier ;

DECIDE :

Article 1

Geneviève BUSSMANN

Cette décision annule et remplace la décision 16/1509.

Article 2

Délégation permanente et personnelle de signature est accordée à Madame Geneviève BUSSMANN, directrice des soins, pour ce qui concerne toute la gestion courante de la direction des soins (la maîtrise du dimensionnement des effectifs dans les unités de soins, proposition d'organisations de soins efficaces) dans le respect de l'enveloppe dévolue aux dépenses de personnel.

Philippe LASTENNET

Article 3

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Madame Geneviève BUSSMANN, la délégation de signature sera exercée par Monsieur Philippe LASTENNET, Cadre supérieur de santé.

Thierry DUMANGE

*Thierry Dumange
CSS*

Article 4

En cas d'absence de Madame Geneviève BUSSMANN et de Monsieur Philippe LASTENNET, la délégation de signature sera exercée par Monsieur Thierry DUMANGE, Cadre supérieur de santé.

Article 5

La délégation de signature ne peut s'exercer valablement que dans le strict respect des crédits disponibles et de la réglementation en vigueur.

Article 6

La présente décision prendra effet à compter du 3 février 2020.

Fait à Bonneval, le 21 janvier 2020

Philippe VILLENEUVE



[Signature]
Directeur

Destinataires :

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- Trésorerie Hospitalière
- DD28
- Madame BUSSMANN
- Monsieur LASTENNET
- Monsieur DUMANGE
- Direction des ressources humaines
- Direction des ressources humaines (dossier)
- Direction